

Paris, le 27 septembre 2019

## Communiqué de presse

### « Place aux droits ! » Outre-mer : les équipes du Défenseur des droits en déplacement à La Réunion et à Mayotte

Afin de promouvoir l'égalité d'accès devant les services publics et de lutter contre les discriminations les équipes du Défenseur des droits se rendront à La Réunion et à Mayotte du 30 septembre au 3 octobre 2019. Ce déplacement a pour objectif de renforcer la proximité de l'institution avec les habitants et de répondre à leurs questions sur les difficultés d'accès aux droits. Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a été malheureusement contraint d'annuler sa venue, suite à l'annonce de la mort de l'ancien président de la République, Jacques Chirac, avec lequel il a collaboré pendant 40 ans.

Ainsi, après Toulouse, Lille et les Antilles, l'institution se déplace à La Réunion pour la quatrième édition de « Place aux droits ! ». Cette opération hors les murs a pour objectif de faire connaître l'institution, ses missions et ses pouvoirs d'intervention auprès des habitants et des professionnels, mais également d'encourager toute personne à la saisir gratuitement si elle pense que ses droits n'ont pas été respectés. C'est donc une quinzaine de juristes du siège parisien et les cinq délégués du Défenseur des droits présents toute l'année à la Réunion, qui tiendront des permanences juridiques gratuites pour accueillir le public au cœur de 4 villes : Saint-Denis, Saint-Paul, le Tampon et Saint-Benoît.

Dans le même temps, Geneviève Avenard, Défenseure des enfants et Constance Rivière, Secrétaire générale de l'institution, y rencontreront les acteurs institutionnels et associatifs, à la Réunion du 29 au 1er octobre et à Mayotte les 2 et 3 octobre, notamment sur les difficultés particulières d'accès aux droits dans ces deux départements. A Mayotte, un accent spécifique sera porté sur la situation des enfants en cette année du 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

C'est à l'occasion de ce déplacement, que le Défenseur des droits rend public une enquête qu'il a réalisée intitulée « [Les outre-mer face aux défis de l'accès aux droits](#) ». Fruit d'un appel à témoignages sur l'ensemble des territoires d'outre-mer et d'une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de la population de Martinique, Guadeloupe et la Réunion, elle

révèle de graves difficultés d'accès aux services publics dans les domaines, notamment, de l'éducation, de la protection sociale et de la santé. 61% des personnes interrogées par téléphone considèrent que les services publics fonctionnent moins bien sur leur territoire qu'en métropole.

*Programme presse en pièce-jointe. Si vous souhaitez assister à tout ou partie du programme, nous vous remercions de signaler votre présence auprès des contacts presse.*

**Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.**

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

Plus de 500 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Contacts presse

---

Bénédicte Brissart  
Conseillère presse et communication  
[benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr](mailto:benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

---

Céline Letellier  
Chargée de la mission presse  
[celine.letellier@defenseurdesdroits.fr](mailto:celine.letellier@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 28 / Port. : 06 23 96 30 54